NATIONS UNIES





Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/13 7 mars 2011

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL Soixante-troisième réunion Montréal, 4 - 8 avril 2011

> PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DE SURVEILLANCE ET ÉVALUATION POUR 2011 ET 2012

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

- 1. Ce programme de travail s'appuie sur le document intitulé « Mandat et charge de travail de l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation (décisions 56/8(e) et 57/12) » adopté par le Comité exécutif à sa 58^e réunion. Outre les termes de références relatifs à ce poste, ce document propose divers travaux de surveillance et d'évaluation pour les années à venir. De plus, l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, qui a rejoint en octobre 2010 le Secrétariat du Fonds multilatéral, a poursuivi les entretiens avec diverses parties prenantes qui ont conduit à l'élaboration du présent programme de travail.
- 2. Il est toutefois important de noter que d'autres sujets d'intérêts peuvent se dégager, qu'il sera nécessaire de traiter de manière efficace dans l'avenir. C'est pourquoi une certaine souplesse doit être autorisée dans l'application du présent programme de travail ainsi que dans l'affectation de son budget afin de pouvoir intégrer les questions qui pourront apparaître.

I. Études d'évaluation et travaux de surveillance devant commencer en 2011

(a) Modèle de rapport d'achèvement de projet pour les accords pluriannuels

3. Aux termes de la décision 62/6, le Comité exécutif a demandé à l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation « de régler, en priorité, la question du développement d'un modèle de rapport d'achèvement de projet pour les programmes pluriannuels achevés et d'informer la 65^e réunion du Comité exécutif des progrès accomplis ». Alors qu'un grand nombre de projets ont déjà pris fin, ce modèle de rapport d'achèvement de projet n'existe toujours pas. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation élaborera un rapport approprié dans un format électronique d'utilisation conviviale et le reliera aux bases de données électroniques existantes des accords pluriannuels. Le modèle comprendra à la fois des informations rédigées et des données numériques, il sera facile à utiliser et fera la synthèse des informations se rapportant à l'achèvement des accords pluriannuels. Il aidera les parties prenantes et les agences d'exécution à réfléchir sur les expériences tirées de travaux antérieurs et à obtenir de nouvelles perspectives en vue d'une élimination réussie des HCFC.

(b) Stratégie de diffusion et de communication des enseignements tirés de l'expérience

- 4. Cette stratégie comprend deux activités :
 - (a) L'élaboration d'une base de données des enseignements tirés de l'expérience, qui sera un outil en ligne d'utilisation facile qui permettra aux parties prenantes d'accéder à des connaissances très utiles sur les différentes questions de la mise en œuvre de projet et qui aidera à diffuser les informations auprès de publics spécialement ciblés. Partager et communiquer les leçons tirées des expériences précédentes de mise en œuvre aidera également les parties prenantes à prendre les bonnes décisions pour assurer la réussite du programme. Cette démarche permettra en outre d'éviter que les mêmes erreurs ne se reproduisent au dépens de l'efficacité du projet et aidera à réduire les retards de mise en œuvre. L'ensemble des connaissances contenues dans la base de données peut également servir à l'identification et à la gestion des risques.
 - (b) Un bulletin électronique périodique exposera de manière concise les informations issues des derniers rapports d'évaluation, d'avancement, d'achèvement et de vérification. Il soulignera les sujets d'inquiétude des parties prenantes engagées dans la mise en œuvre de projet.
- 5. De plus, le bulletin, tout comme la base de données, amélioreront la communication au sein des différentes parties prenantes. Par la suite, ils pourront être associés à d'autres activités telles que des webinaires, des réunions sur les enseignements tirés de l'expérience, des forums de discussion, etc.

(c) Évaluation des accords pluriannuels

- 6. L'évaluation se concentrera sur un échantillonnage de projets d'accords pluriannuels achevés ou sur le point de l'être, sélectionnés sur une base régionale ainsi que selon des critères de volumes de consommation faibles ou non, dans le but de définir les enseignements tirés de expérience et les recommandations pouvant s'appliquer à la préparation et l'approbation des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH). Elle analysera en autres : l'efficacité du projet à réaliser les objectifs, l'influence d'un mode de financement pluriannuel décaissé par tranche sur le fonctionnement du projet, les questions institutionnelles, financières et de procédure liées aux résultats du projet, les motifs de retard et la façon de les éviter dans l'avenir, les questions de coordination au sein des différentes parties, la surveillance, la remise de rapport et la qualité des données ainsi que les questions de communication et de sensibilisation.
- 7. Une étude théorique analysera les documents existants et formulera d'autres questions d'évaluation. Plusieurs visites de terrain permettront de collecter des données supplémentaires dans différents pays. Un rapport final fera la synthèse des principales conclusions et recommandations.

(d) Rapport global d'achèvement de projets pour 2011

8. Le rapport fournira au Comité exécutif un récapitulatif des résultats et des enseignements tirés de l'expérience inclus dans les rapports d'achèvement de projet (PCR) établis pendant la période faisant l'objet de la surveillance.

II. Études d'évaluation et travaux de surveillance devant commencer en 2012

(a) Évaluation des projets sur les refroidisseurs ayant des modalités de cofinancement

- 9. L'étude théorique sur les refroidisseurs réalisée en 2009 et soumise à la 58^e réunion du Comité exécutif soulignait la nécessité de réaliser, à une date ultérieure, une évaluation finale des projets sur les refroidisseurs achevés afin de fournir une vue d'ensemble de ce qui a été accompli L'étude aborde les problèmes liés aux premières phases de la mise en œuvre du projet. On peut citer à ce titre les tentatives du Fonds multilatéral de mettre en place des programmes de cofinancement avec d'autres institutions, les retards de mise en œuvre de projet, les relations de travail entre les agence d'exécution et les secteurs public et privé ainsi que les mesures incitatives et les motivations.
- 10. En outre, un rapport périodique, présenté à la 62^e réunion du Comité exécutif sur des projets de démonstration sur les refroidisseurs souligne les difficultés de synchronisation des cycles de projet, des procédures et des calendriers entre les différents partenaires de financement et de mise en œuvre.
- 11. Une évaluation en 2012 des projets sur les refroidisseurs ayant recours à des modalités de cofinancement viendra donc en temps opportun car elle comparera les différentes expériences en relation avec les modalités de cofinancement qui pourront servir à des projets futurs, qui aideront à formuler les enseignements tirés de l'expérience, qui contribueront également à l'élimination des refroidisseurs à base de HCFC-22 et permettront d'éviter la complexité de la mise en œuvre et les obstacles rencontrés dans le cas des refroidisseurs centrifuges à base de CFC.

12. L'évaluation analysera :

(a) Le fonctionnement du mécanisme de cofinancement, en soulignant quelles sont les caractéristiques positives de cette approche susceptibles d'être appliquées à des projets futurs et sous quelles conditions ;

- (b) Quel impact a eu ce mécanisme sur la coopération au sein des institutions et des partenaires du cofinancement et de la mise en œuvre ;
- (c) Si les projets ont aidé à créer une infrastructure spécifique qui pourrait être utilisée pour des projets similaires dans le futur ;
- (d) Les efforts des agences en vue de l'amélioration de l'efficacité énergétique lors du remplacement des refroidisseurs afin de réduire la demande de CFC;
- (e) Les questions de promotion, motivation et mesures incitatives ;
- (f) Le rôle des projets mondiaux et régionaux dans l'aide aux pays s'occupant de projets sur les refroidisseurs au niveau local ;
- (g) Les raisons des retards et la façon de les éviter dans le futur ;
- (h) Les obstacles institutionnels, juridiques et réglementaires et les barrières au niveau de la capacité et de la technique qui limitent le projet et l'empêchent de fonctionner.
- 13. En outre, dans le cas de certains projets ayant acquis des caractéristiques supplémentaires et une portée plus large, il serait bon de savoir comment ces adjonctions ont influé sur les objectifs initiaux et aussi quelle est leur valeur ajoutée dans l'obtention de résultats.
- 14. Une vue d'ensemble des documents existants complétera l'étude théorique existante. Plusieurs visites sur le terrain permettront de collecter des données essentielles dans différents pays représentatifs. Un rapport final fera la synthèse des principales conclusions.

(b) Évaluation des systèmes de permis et de réglementation

15. L'évaluation examinera comment les réglementations, les permis et les quotas concernant la production et la consommation de SAO apparaissent et sont appliqués. Elle comparera la situation dans différents pays et analysera les succès et les défauts de la mise en œuvre et/ou du renouvellement des systèmes de réglementation. Elle examinera aussi les stratégies de sensibilisation, l'acceptation et l'application des réglementations parmi les diverses parties prenantes. De plus, elle formulera les enseignements utiles pour de futurs projets. Une étude théorique et des études de cas analyseront les données qui seront résumées dans le rapport final.

(c) Le premier rapport global d'achèvement de projets des accords pluriannuels pour l'année 2011

16. Le premier rapport global d'achèvement de projets des accords pluriannuels pour l'année 2011 fournira au Comité exécutif une vue d'ensemble des résultats et des enseignements tirés de l'expérience au moyen du format de rapport d'achèvement nouvellement émis.

(d) Le rapport global d'achèvement de projets pour 2012

17. Le rapport fournira au Comité exécutif une vue d'ensemble des résultats et des enseignements tirés de l'expérience inclus dans les rapports d'achèvement de projet (PCR) soumis durant la période faisant l'objet de la surveillance.

Tableau 1

2011-2012 CALENDRIER DE SOUMISSION AU COMITÉ EXECUTIF DES DOCUMENTS DE SURVEILLANCE ET D'ÉVALUATION

2 ^e Réunion 2011 (64 ^e)	3 ^e Réunion 2011 (65 ^e)	1 ^e Réunion 2012 (66 ^e)	2 ^e Réunion 2012 (67 ^e)	3 ^e Réunion 2012 (68 ^e)
Enseignements tirés de l'expérience Format base de données	Suivi du format de rapport d'achèvement pour les accords pluriannuels	Premier rapport global d'achèvement pour les accords pluriannuels pour 2011	Rapport final d'évaluation pour les projets des accords pluriannuels	Rapport global d'achèvement de projets 2012
Format bulletin	Étude théorique de l'évaluation des projets des accords pluriannuels	Évaluation des projets sur les refroidisseurs : étude théorique achevée	Étude théorique sur l'évaluation des systèmes de permis et de réglementation	Rapport final sur l'évaluation des projets sur les refroidisseurs
	Rapport global d'achèvement des projets pour 2011			

III. Modalités de mise en œuvre et approche méthodologique

- 18. La pratique antérieure de préparation d'études théoriques sera poursuivie. Les études théoriques aident à identifier le dessein, les objectifs et les résultats prévus de l'évaluation, à formuler des hypothèses de travail ainsi que des questions d'évaluation. Elles fournissent également une étude approfondie de la littérature existante sur les projets et résument les informations issues des bases de données disponibles au Secrétariat du Fonds multilatéral. D'autres méthodes de collecte de données peuvent introduire des informations dans l'étude théorique, telles que des interviews téléphoniques, des enquêtes e-mail utilisant des questionnaires ouverts ou structurés et des forums de discussions sur l'intranet. Les études théoriques préparent également les instruments de collecte de données à utiliser pendant les visites sur le terrain et identifient l'échantillonnage de projets à visiter. Chaque visite sur le terrain est suivie d'un rapport. Une analyse approfondie des conclusions conduit à la rédaction du rapport final.
- 19. L'approche d'évaluation est également participative : elle demande en effet à toutes les parties prenantes qui reçoivent le projet de rapport à y apporter leurs observations. Le Comité exécutif est ensuite invité à examiner le rapport et à prendre en considération ses conclusions et recommandations.
- 20. Conformément à la décision 46/7(c), les rapports d'évaluation remis au Comité exécutif sont destinés à la distribution générale. Ils sont placés sur le site internet du Secrétariat (www.multilateralfund.org) au moment de la diffusion, accompagnés de la décision prise par le Comité exécutif. L'étude théorique et les études de cas de projet sont placées sur l'intranet du Secrétariat.
- 21. Comme lors des évaluations précédentes, des consultants expérimentés se chargeront de la collecte et de l'analyse des données. L'engagement de consultants individuels s'est avéré moins couteux que le recours à des sociétés de consultance. Le processus d'embauche tiendra compte de critères techniques, géographiques et sexospécifiques.

IV. Budget

22. Le budget inclut les honoraires et les frais de déplacement des consultants et aussi de l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation qui participeront à différentes réunions régionales. De plus, il comprend 60 000 \$US déjà utilisés pour la création des tableaux des accords pluriannuels. Au sujet de ce montant, la décision 59/52(a) du Comité exécutif indique qu'il « ... devrait être déduit du programme de travail de l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation... ».

23. Le tableau 2 présente le budget du programme de travail 2011 aux fins d'approbation par le Comité exécutif. Un budget pour le programme de travail 2012 sera soumis à l'approbation du Comité exécutif durant sa 65^e réunion.

Tableau 2

BUDGET PROPOSÉ POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE SURVEILLANCE ET ÉVALUATION POUR 2011

2011	
Description	Montant (\$US)
Base de données des enseignements tirés de l'expérience - format électronique	7 000
Format de rapport d'achèvement pour les accords pluriannuels	12 000
Étude théorique sur l'évaluation des projets des accords pluriannuels	18 750
Déplacement du personnel (déplacement de l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, pour se rendre à des réunions de réseau et thématiques et aux réunions la Réunion des parties)	50 000
Divers (équipement, communication)	6 000
Tableaux de surveillance des accords pluriannuels	60 000
Total 2011	153 750

V. Action attendue de la part du Comité exécutif

- 24. Le Comité exécutif pourrait envisager :
 - (a) D'approuver le programme de travail proposé pour 2011 avec un budget de 153 750 \$US, indiqué dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/13;
 - (b) De prendre note :
 - (i) Du projet de programme de travail de surveillance et évaluation pour 2012 ;
 - (ii) Et que le budget du projet de programme de travail de surveillance et évaluation pour 2012 sera soumis aux fins d'approbation à la 65^e réunion du Comité exécutif.

_ _ _ .